



Occasions de 1 000 fr. à 12 000 fr. Un choix unique dans un grand hall. — Ouvert samedi —

GARAGE VALAISAN
SION - Tél. (027) 2 12 71
P. 377 S

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIÈRE SION VIÈGE

POLITIQUE CANTONALE

Voter à 18 ans?

Dans le lot quotidien des dépêches et des articles que les moyens modernes de diffusion de la pensée mettent à disposition de chacun, nous avons pêché, dans un journal de la République fédérale allemande l'idée d'abaisser de 21 à 18 ans l'âge requis pour l'obtention du droit de vote. Cette idée est exprimée et développée dans les termes que voici :

La démocratie de la République fédérale doit-elle redouter des conséquences négatives d'un abaissement de l'âge requis pour être électeur? Le comte Viggo Blücher, auteur du livre «La génération des ingénus», en arrive à la conclusion, dans une étude intitulée «Sociologie des jeunes gens aujourd'hui», que la jeunesse de notre pays se répartit en trois groupes d'âge pour ce qui est de l'intérêt et de l'engagement politique : les jeunes de 15 à 17 ans prennent une attitude pré-politique. Ceux de 18 à 21 ans sont très fortement politisés. Leur désir de participation et leur sens des structures démocratiques sont évidents.

Les personnes âgées de plus de 21 ans s'intéressent déjà moins à la politique. D'autres centres d'intérêt — famille, profession — ont pris le pas sur l'engagement politique. La participation électorale relativement faible des jeunes électeurs doit s'expliquer de la sorte.

D'autres études sociologiques faites ces derniers temps confirment cette constatation. Les hommes politiques sont également d'accord là-

dessus. Le travail réalisé par les élèves dans les cercles d'études politiques des établissements d'enseignement secondaire semble se volatiliser par la suite. Seule une partie des étudiants — la plupart du temps libre de tout souci familial ou professionnel — poursuit ses activités politiques anciennes.

Il en va de même pour les associations politiques de jeunesse des partis. A 21 ans de nombreux membres actifs disparaissent. Quelques-uns font leur réapparition plusieurs années après pour participer à nouveau.

L'opinion politique de notre jeunesse est déterminée par des comportements qui peuvent effrayer certains vieux politiciens : sens critique très développé, manque de compréhension pour la discipline en politique, refus des idéologies, des émotions, des tabous et des traditions. Mais cela ne signifie nullement que notre jeunesse penche pour les partis d'extrême-gauche ou d'extrême-droite et vote pour eux. On note plutôt une certaine prédilection pour l'opposition démocratique.

Mais, les dernières élections régionales n'en ont guère apporté une preuve convaincante. Il est apparu en revanche que l'écrasante majorité de notre jeunesse se réclame de la démocratie avec bien plus d'insistance que les anciens. Pour elle, la prospérité et la démocratie sont deux choses allant de soi.

On comprend que l'abaissement de l'âge électoral à 18 ans provoquera des discussions fort passionnées. On ne peut isoler ce problème des autres questions d'apparence plutôt juridique. Mais il n'est pas juste de rejeter cette proposition en alléguant que les jeunes de 18 ans sont «encore trop inexpérimentés» et qu'ils pourraient par conséquent suivre aveuglément les sirènes de l'extrémisme. La démocratie n'a rien à craindre de l'abaissement de l'âge électoral.

(Vorwärts, 25 juillet 1968).

Les arguments qu'on vient de lire en faveur d'un abaissement de l'âge électoral sont-ils également valables en deça du Rhin, plus particulièrement en Suisse où nous accordons le droit de vote à 20 ans révolus? Le développement de cette idée se fonde principalement sur le sens critique très développé que possèdent les jeunes. Que voici une constatation réjouissante pour les vrais démocrates, qui ne cessent de rappeler l'importance de l'esprit critique constructif dans cette «contestation» permanente que devrait être l'exercice des droits civiques! Nous n'avons pas à craindre la comparaison, de ce côté-là. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'activité de notre jeunesse politique, en particulier sur celle de notre JRV, pour nous convaincre de l'excellente santé de cet esprit critique que l'on découvre non seulement chez nos jeunes citoyens, mais aussi chez nos futurs électeurs formant une importante partie de nos organisations de jeunesse. Il est significatif de constater, à ce propos, que les problèmes ayant trait à l'instruction civique, à la démocratisation des études, à la relance d'une vie politique se signalent trop souvent à l'attention des commentateurs par la désertion des assemblées et des urnes, sont justement ceux auxquels s'attaquent de préférence nos jeunes. Dans l'idée — d'une logique impeccable — que le droit de vote doit être l'aboutissement d'une préparation sérieuse et non l'octroi d'une sorte de privilège que notre législa-

tion refuse, d'ailleurs, à celui qui est atteint «d'imbécillité notoire»!

Il est suffisamment prouvé, d'autre part, que la vie moderne a abaissé considérablement l'âge auquel on reconnaissait, autrefois, la maturité d'esprit nécessaire à l'exercice de responsabilités d'adultes. On a tenu compte de ce décalage dans de nombreux domaines et l'on peut presque dire que l'exercice des droits civiques demeure l'un des seuls où l'adaptation n'est pas intervenue. A l'heure où il faut savoir lire et écrire... pour entrer à l'école primaire, où l'on devient ouvrier qualifié, licencié ou spécialiste quelques ans, si ce n'est quelques mois après avoir obtenu le droit de vote, il apparaît nettement que les anciennes limites sont largement dépassées.

Un dernier argument, parmi les nombreux qu'il nous est impossible d'exposer dans un seul article : Ne pensez-vous pas qu'en accordant le droit de participer à la vie politique à ceux qui, aujourd'hui, ne possèdent encore que celui de faire valoir leurs idées par le truchement des partis politiques ou des manifestations de rues, ces fameuses «contestations» dont il est tant question ces temps-ci prendraient un tour tout différent?

Donner l'occasion aux jeunes de préférer la discussion à la violence, le bureau de vote à la rue : Voilà le résultat majeur visé par ceux qui estiment, en Allemagne comme chez nous, que la démocratie n'a rien à perdre, mais tout à gagner de l'abaissement de l'âge requis pour voter.

Une telle réforme, pour être ad-

Vous m'en direz tant

Si vous avez l'imprudence de parler de vos maux à quelqu'un, soyez rassurés :

Neuf fois sur dix il ne sera plus question que des siens, et il en dissertera non seulement avec autorité mais avec fierté.

Je n'ai jamais compris quelle vanité on pouvait tirer de ses ennuis de santé, et pourtant c'est ainsi, il s'attache au malade une auréole ou il se l'attache lui-même!

Tristan Bernard a écrit sur ce sujet un acte amusant, «la gloire ambulatoire» où il dépeint ce travers d'une plume alerte.

On sent que la malade à laquelle il fait allusion vit une véritable épopée, à propos d'un ennui quelconque, et que l'honneur de son état rejaillit sur sa famille et, qui sait? sur sa commune d'origine.

— Je suis le frère de la malade... dit un des personnages d'un ton pé-nétre... — «et moi la mère», ajoute un autre en se rengorgeant.

Ils seraient le frère ou la mère du président de la République qu'ils n'en éprouveraient pas plus de considération pour eux-mêmes.

Les hommes généralement se sentent humiliés par la maladie, alors qu'un accident les remplit d'orgueil : «Figurez-vous, ma chère, que ma voiture, après avoir manqué un virage s'est arrêtée contre un buisson à dix mètres d'un abîme... Qu'est-ce que je raconte, dix mètres? Dix centimètres tout au plus.

Une telle mésaventure en impose à tout le monde.

Les femmes, elles - toujours les cas d'exception réservés - adorent parler de leurs maladies, et elles se font un point d'honneur, de les juger plus graves que celles de leurs interlocutrices.

Ecoutez-les broder sur ce thème. Elles y mettent autant d'application, de patience et de ténacité qu'elles mettraient à broder une nappe à thé et douze serviettes.

Sur le chapitre de l'accouchement, elles sont intarissables et comme elles ont le don de revivre leurs souffrances en les évoquant, on s'inquiète :

— Quand est-ce arrivé, ma pauvre dame?

— Il y a quarante ans.

Leur passé de tourments leur est toujours présent.

Si j'étais chirurgien et que je puisse sauver une femme de ses douleurs, au prix d'une pénible opération, je lui dirais : «Vous allez, sans doute avoir mal, durant plusieurs jours, mais faite comme vous l'êtes, je vous promets soixante ans de bonheur, grâce à ce mauvais moment... Comment cela? Tout simplement en le racontant, Madame...»

A chaque récit de leur «calvaire» elles en embellissent les stations, elles ajoutent de nouveaux détails à la version primitive et, grâce à leur imagination plus qu'à leurs souvenirs, elles nous associent à des angoisses indicibles.

Vous écarquillez les yeux, vous vous surprenez à grincer des dents, à réprimer un rictus de torture, et des visions de cauchemar haïent votre esprit.

— Quand j'ai subi ma «césarienne» explique posément une narratrice, on ne donnait pas cher de ma vie, et vous voyez, je suis là.

— Et l'enfant?

— Arthur? Il est toujours chef de service au Département des finances.

C'est vrai il a grandi, le pauvre, avec la douleur de sa mère! A. M.

mise, devra faire preuve de patience et de tenace persuasion. C'est bien la raison pour laquelle il n'est pas interdit d'en discuter dès maintenant, d'autant que lorsqu'elle arrivera fa-

talement à maturité, comme ce fut le cas pour le vote des femmes, le décalage que maintient notre législation se sera encore largement accentué.

Gérald Rudaz.

Courts métrages

● Le recteur de l'Université de Denver, dans le Colorado (USA) se plaint que les universités américaines «produisent des gens qui ne savent vraiment ni lire ni écrire ni expliquer quelque chose». Le recteur Mitchell affirme que depuis sa nomination, il y a onze mois, il n'a pas reçu «une communication qui soit grammaticalement correcte».

● Un Américain, qui visitait l'exposition britannique de sculpture de Coventry, est tombé en arrêt devant un «chef-d'œuvre» qui ne figurait pas au catalogue. C'était un assemblage de vieux moteurs de voitures. C'était aussi un canular d'étudiants.

● L'embouteillage sur certains terrains d'aviation américains est tel que le dimanche, les avions de tourisme doivent attendre quelquefois trente à cinquante minutes avant de recevoir la permission de décoller ou d'atterrir. Autant, souvent même plus que la durée de leur vol.

● L'ancien facteur Raoul Astié, à la retraite depuis un an, a entrepris le tour de France à pied. Il compte arriver à la Baule le 11 novembre, après avoir parcouru 5.000 km.

● Le propriétaire d'une entreprise de transport de Meaux a porté plainte pour vol d'un camion. La région a été ratisée en vain. Pourtant le poids lourd pèse 17 tonnes et est d'un jaune vif éclatant.

Les futurs engagements internationaux de la Suisse

Le conseiller fédéral Nello Celio a précisé, lors de son allocution du 1er août à Zurich, ce que le Conseil fédéral avait déjà annoncé dans les lignes générales de son programme pour la législation en cours, à savoir que la collaboration renforcée de la Suisse aux tâches de la communauté internationale entraînerait l'adhésion de la Suisse aux conventions du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme. M. Celio a également parlé du traité de non-dissémination des armes nucléaires, au sujet duquel le Conseil fédéral a fait part, en temps utile, de ses remarques et ses réserves, sans trop grand effet cependant. Maintenant que l'Italie et l'Allemagne fédérale ont fait connaître leur intention d'adhérer à cet accord, il semble que les réserves suisses ne sont plus aussi consistantes et qu'une abstention n'aurait plus la même signification, du moment qu'il s'agit là de deux pays importants et fortement industrialisés, et que c'est précisément sur les aspects industriels que portaient certaines réticences helvétiques. Autre moment de la politique étrangère : cette année encore un rapport doit être publié sur la question d'une éventuelle adhésion de la Suisse aux Nations Unies. Tous ces facteurs feront que le citoyen suisse sera appelé à se préoccuper plus que par le passé des questions de politique extérieure, ce qui, en soi, ne peut être que bénéfique.

POUR FAVORISER L'ÉCOULEMENT DE NOTRE FROMAGE

On considérera avec beaucoup plus d'attention les résultats des négociations longues et ardues au bout desquelles le délégué aux accords commerciaux, l'ambassadeur Albert Weitnauer, a réussi à mettre un peu d'ordre dans les prix artificiels sur le marché du fromage. Si aux termes de cet arrangement avec le Marché commun, le Danemark et l'Autriche, on a réussi à

faire renoncer la CEE à une partie au moins de ses «restitutions» — lisez : subventions aux exportations — et de limiter le «dumping», on n'est pas encore arrivé au but final souhaité par nos producteurs de lait, la suppression totale de toute subvention sur les fromages exportés vers la Suisse. Rappelons cependant que la Suisse pratique, elle aussi, ce système de l'aide aux exportations pour l'«emmental», mais aussi que notre fromage national demeure sur les marchés étrangers, malgré la subvention, une denrée assez chère et qu'il ne saurait s'agir pour nous de fausser la concurrence sur les marchés étrangers. Alors que pour certaines sortes de fromage offertent par les Français franco frontrière c'était nettement le cas, puisqu'elle est liquidée à un prix correspondant à un tiers du prix de base du lait en France! Pour le consommateur, la différence sera de l'ordre d'un franc par kilo.

RETOUR AUX AFFAIRES SÉRIEUSES

Les vacances se prolongent au Palais fédéral et les conseillers fédéraux ne sont qu'en minorité sous la Coupole. Il n'en demeure pas moins que les travaux de préparation de la session d'automne — quatre semaines! — se poursuivent et que les commissions ne vont pas tarder à reprendre leurs délibérations. Fin août, les commissions de gestion des deux Conseils feront leur traditionnel voyage «d'inspection» et y aborderont une somme de questions allant de l'armement à la protection de la nature et des sites, de l'aide à l'agriculture aux PTT, du tourisme à notre approvisionnement en énergie. La commission du Conseil national ira en Suisse centrale et orientale, celle des Etats au Tessin et en Valais (Grande-Dixence). Ces voyages sont-ils excessifs? Certes non, ils permettent aux députés des différentes régions de mieux connaître les coins du pays qui

Champion suisse de décathlon



A Olten s'est déroulé le championnat suisse de décathlon. Le favori - Werner Duttweiler - s'est blessé au cours de la compétition et a dû abandonner. Le titre a été remporté par Urs Trautmann (notre cliché).

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

Les vieillards n'iront bientôt plus à l'asile!

Il suffit de se rendre une fois dans ce qu'on appelle communément un « asile de vieux » pour se rendre compte quelle tristesse chronique frappe les pensionnaires de ces maisons. Il est vrai que dans bien des cas, le bâtiment qui leur sert de home n'est qu'un bâtiment décrépi où les pensionnaires sont à l'étroit. Certes, actuellement, de gros efforts sont entrepris pour tenter de reloger nos vieillards dans des conditions acceptables pour eux et pour la communauté, mais ces tentatives sont encore trop sporadiques. Elles le sont même tellement que lorsque l'occasion s'en présente, nous saluons avec plaisir les communes qui, justement, tentent de reloger leurs vieillards.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de nous pencher sur le projet établi par le district de Martigny, en étroite collaboration avec la commune et la Congrégation du Castel de Notre-Dame pour créer un établissement humain, adapté aux exigences sociales modernes.

NON PAS UNE CASERNE MAIS UNE PENSION-HOTEL

Vendredi dernier, nous avons brièvement mentionné qu'une conférence de presse avait été organisée à l'Hôtel de Ville de Martigny, afin de donner connaissance du projet établi par les diverses instances s'occupant de ce home pour vieillards.

Toutes les communes du district sont intéressées, financièrement, à cette réalisation qui sera réservée, selon une convention passée entre les sœurs de Saint-Maurice et les communes, aux vieillards du district tout d'abord.

Située à proximité du Bourg, cette construction sera édifée sur un terrain de quelque 13 000 m² appartenant à la Congrégation des Sœurs.

Celles-ci ont très bien compris qu'il était inutile de prévoir un asile de style caserne. Et c'est ainsi qu'elles ont admis les plans présentés par un bureau d'architecture de la ville qui est parti de l'idée que les vieillards, malgré leur âge aiment à vivre dans un cadre personnalisé.

Aussi les réalisateurs ont-ils prévu que le 80% des chambres seront à un lit. Ces chambres d'une surface de 16 mètres carrés posséderont chacune leur WC et lavabos particuliers.

Les chambres à 2 lits, d'une surface de 24 m² seront pourvues des mêmes commodités.

Initiative à relever, c'est que le pensionnaire pourra, cas échéant, apporter avec lui ses propres meubles. Ainsi il se sentira moins dépaycé.

Ce home comprendra également de nombreuses salles de séjour et de loisir, avec atelier de bricolage, salle de télévision, salle de lecture avec restaurant où chaque pensionnaire aura théoriquement 3 m² à sa disposition.

Une infirmerie de douze lits sera également aménagée qui permettra de soigner les pensionnaires atteints d'une maladie chronique nécessitant des soins constants, sans pour autant réclamer une hospitalisation dans un des hôpi-

taux valaisans déjà amplement surchargés.

Environ 120 pensionnaires pourront ainsi être logés dans cette pension-hôtel qui disposera également d'une importante surface de terrain, apporté bienvenu pour les vieillards en été qui aiment tout de même à se retrouver un peu à l'air libre même si les forces font défaut pour travailler ou même effectuer de grandes ballades.

QUI VA PAYER ET COMMENT?

Lors de cette conférence de presse présidée par le préfet Pierre Veuthey, entouré de MM. Edouard Morand, président de Martigny; Victor Solioz, député de Riddes et Vital Darbellay, conseiller à Martigny, formant la commission exécutive de la réalisation de ce home, il nous a été donné de prendre connaissance du coût de cette réalisation et surtout des méthodes de financement qui seront utilisées. Le coût total de construction et d'aménagement de ce nouveau home est devisé à un peu plus de 6 millions de francs.

Le 40% de ce montant, soit 2 400 000 francs, sera pris en charge par la Congrégation des Sœurs de Saint-Maurice qui effectuera un emprunt, 30% seront pris en charge par les communes du district lesquelles effectueront également un emprunt auprès de trois établissements bancaires de la place de Martigny.

Le solde, soit 30% également, sera pris en charge par le gouvernement cantonal dans le cadre de la loi sur la santé publique et d'autre part dans le cadre de la loi sur l'assistance publique qui relève du Département de l'intérieur.

Voilà sur le financement général de la réalisation.

En ce qui concerne les communes, on a tenu compte pour la répartition des frais, des capacités financières communales, 2/5; de la population résidant dans la commune, 2/5; et enfin des vieillards hospitalisés par commune 1/5, en gros on peut estimer qu'il en coûtera 2000 francs par an environ aux communes économiquement faibles et peu habitées, donc ayant peu de vieillards et plus de 50 000 francs aux communes plus fortunées, Martigny par exemple.

Enfin nous avons également appris que les Sœurs de Saint-Maurice tout en retenant à leurs pensionnaires leurs rentes AVS, leur laissent néanmoins

un minimum de 50 francs par mois pour leurs besoins personnels. C'est peu ou c'est beaucoup, suivant comment on raisonne, mais une chose est certaine c'est que les pensionnaires du futur home pour vieillards du district de Martigny seront en tout cas moins à plaindre que ceux qui y logent maintenant, encore qu'il n'est jamais très gai d'être refoulé par sa famille dans un home, en solitaire, lorsqu'on a élevé cette famille.

Des nouvelles de la colonie

Après un excellent voyage de nuit, les 134 colons de la Croix-Rouge de Martigny et environ auxquels se joignent les responsables, adressent à toutes les familles, un affectueux bonjour.

MARTIGNY

FESTIVAL D'ÉTÉ

Lundi 12 et mardi 13, à 20 h. et 22 h. Grande première valaisanne du film que Peter Brook a réalisé d'après la pièce de Peter Weiss. du film joué par les internés de l'asile de Charenton, sous la direction du Marquis de Sade... du film qui nous fait revivre la persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat: Cette œuvre si riche en innovations, saluée par la critique comme une inoubliable expérience dramatique, permet difficilement la rédaction d'un synopsis selon la manière traditionnelle. Ainsi que son titre l'indique, ce drame tourne autour de l'assassinat de Marat, leader extrémiste de la Révolution Française, par la jeune Charlotte Corday, tel qu'il fut présenté par les pensionnaires du célèbre asile de Charenton. Mais ceci n'est qu'une définition extrêmement sommaire de cette tragédie, véritable source d'idées et de controverses (dès 18 ans révolus).

CONFÉDÉRATION

BALE

Appartements modernes dans des maisons du Moyen-Age

Le gouvernement bâlois demande au Grand Conseil un crédit de 1,5 millions de francs pour la transformation et l'assainissement des immeubles Saint-Johann 14, qui comprennent deux maisons datant du 14^e siècle. Ces vestiges moyenâgeux servent aujourd'hui de dépôts et sont dans un état lamentable. Après transformation, ces immeubles comprendront sept grands appartements, deux ateliers, un garage pour voitures, etc.

Ces nouveaux appartements se trouvant au bord du Rhin, dans un des endroits les plus charmants de Bâle, l'augmentation de leur valeur — 800 000 francs — sera mise au compte de l'Etat et sera couverte également par les locations. Le reste de la facture s'inscrira dans les comptes de 1969-1970. Ces maisons se trouvant dans un vieux quartier, le projet embellira sensiblement le site, de telle sorte qu'il est à espérer que le Heimatschutz appuiera cette initiative.

CHARRAT

Tirs obligatoires I

Dernière séance

Amis tireurs de Charrat, la dernière séance des tirs obligatoires aura lieu dimanche 18 août, de 7 h. 30 à 9 h. 30. Ne pas oublier les livrets de service et de tir. Le comité.

RIDDÉS

Les bals de la mi-été

Nous rappelons que la cantine ouverte des Mayens de Riddes (500 places) attendra jeudi 15 août (Assomption), samedi 17 août et dimanche 18 août, les amis de la danse, qui sera conduite par l'orchestre Alex'son de Lausanne (voir annonce).

Nous rappelons également que l'on peut se rendre directement en voiture de Riddes aux Mayens par la nouvelle route, ce qui sera certainement l'occasion pour beaucoup d'inaugurer cet itinéraire touristique de grand intérêt.

DISTRICT DE CONTHEY

CONTHEY

Prochaine inauguration d'un drapeau

La fanfare « La Lyre » sera en fête le dimanche 25 août prochain. En effet, elle tient à organiser une fête pour inaugurer son nouveau drapeau. Dans un prochain article, les lecteurs

arts ● spectacles ● arts ● spectacles ● arts ● spectacles

Cinéma Etoile: Festival d'été

« MARAT-SADE »

« La persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat représentés par le groupe théâtral de l'hospice de Charenton sous la direction de M. de Sade » C'est le titre complet de l'œuvre théâtrale de Peter Weiss, représentée à Paris en 1966 et qui d'emblée, connut la célébrité. Avec une grande richesse d'imagination, le réalisateur Peter Brook s'est emparé de la pièce pour la transposer au cinéma. Tout en restant fidèle à la pièce, Brook évite les écueils du théâtre filmé et, sur l'écran, le cinéma conserve ses pouvoirs spécifiques sans cesser d'épouser très exactement les mouvements scéniques. Une œuvre comme « Marat-Sade » si riche en innovations et saluée par la critique comme une inoubliable expérience dramatique permet difficilement la rédaction d'un synopsis selon la manière traditionnelle.

Ainsi que son titre l'indique, ce drame tourne autour de l'assassinat de Jean-Paul Marat, leader extrémiste de la Révolution française, par la jeune Charlotte Corday, tel qu'il fut présenté par les pensionnaires du célèbre asile de Charenton.

Mais ceci n'est qu'une définition extrêmement sommaire de cette tragédie, véritable source d'idées et de controverses.

Au début du XIX^e siècle, à Paris,

seront orientés sur le déroulement de la manifestation. Toutefois, le comité invite d'ores et déjà ses amis et connaissances à bien vouloir réserver cette date et il les en remercie.

En raison de la fête de l'Assomption 15 AOUT

« Le Confédéré » ne paraîtra que deux fois cette semaine. Prochaine distribution: samedi 17 août (vendredi 16 après midi à Martigny).

Succès universitaires

TROIS JEUNES VALAISANS A L'HONNEUR

Nous apprenons que le Valais compte trois licenciés de plus parmi la jeunesse.

Il s'agit de MM. Lambiel Joseph de Riddes; Crépin Yves de Troistorrens et Rappaz Michel, d'Alexandre, de St-Maurice qui ont tous trois obtenus la licence en sciences commerciales et économiques de l'Ecole des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne.

En outre, tous trois sont, grâce à leurs résultats brillants, candidat au doctorat, ayant obtenu une moyenne générale sur trois ans, supérieure à sur 10.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

il était élégant d'assister aux spectacles organisés à l'asile d'aliénés de Charenton. Ces représentations constituaient une sorte de thérapie mentale pour les pensionnaires. Le marquis de Sade, qui y passa les onze dernières années de sa vie, devint directeur de ces divertissements.

Ainsi, « Marat-Sade » est une pièce à l'intérieur d'une pièce. Les acteurs incarnent les pensionnaires de Charenton donnant une représentation.

L'œuvre portée à la scène et à l'écran montre l'affrontement déchirant des deux grands extrémistes de l'Histoire: Jean-Paul Marat, représentant la violence révolutionnaire et la conscience des réformes sociales, le Marquis de Sade, incarnant l'individualisme pessimiste et la volonté anarchique dans un monde où la nature est sans pitié. Marat est plongé dans les problèmes sociaux, de Sade aliéné par eux. Au milieu des disputes des deux personnages centraux et de l'ensemble confus et angossé qui les entoure, surgit Charlotte Corday qui mettra fin à la vie de Marat en le poignardant dans sa baignoire.

La fin de « Marat-Sade » ne présente pas de solution aux questions cruciales posées sur la révolution, la société et l'homme. Le spectateur doit fournir ses propres réponses.

Celui qu'on n'attendait plus

28
Feuilleton du Confédéré
HÉLÈNE SIMART

Roman

Copyright by Edition Tallandier

Lors de la visite du notaire, l'autre jour, il avait osé poser ses lèvres sur la douce soie du décolleté. La chair avait bressailli, frissonné, il en était certain. Comme ces étoffes crissantes et sensibles qui s'électrifient sous les doigts! Frisson d'horreur ou de plaisir? Le vertige qui l'avait saisi en cet instant l'avait laissé sans forces, ébloui. Astrid au regard de source, aux prunelles translucides, les poserez-vous un jour, ces prunelles adoucies, sur le visage qui se penchait vers leur mystère d'argent?

Votre visage s'animerait-il? Votre cœur se réchaufferait-il un jour? Vos paupières se baisseraient-elles, vaincues, fascinées, sous la caresse éblouissante d'un baiser?

Il ressentit une violente douleur à la nuque. Des soleils dansèrent devant ses yeux. La fade senteur du sang s'infiltra dans sa bouche. Il se réfugia dans une zone lointaine où la douleur n'a plus d'importance, où elle se détache de votre corps. C'est ainsi le seul moyen de l'endurer. On contemple avec surprise son bras qui souffre, son épaule, son front. On oublie sa douleur.

Et toujours ces mots vulgaires, pleins de sous-entendus qui l'aiguillonnaient.

— Je te laisse ta belle Astrid. Mais je vous laisse aussi un souvenir de moi et une occupation. Elle pourra employer ses soirées d'hiver à te soigner, mon joli!

Depuis combien de temps durait le combat? Ils avaient roulé à terre. Derrière la porte, Perceval aboyait. Un long hurlement

qui se répercutait sinistrement dans le silence, éveillait des échos plaintifs dans les recoins d'ombre.

Le bruit de cette lutte parvenait aux oreilles des deux femmes affolées, figées de crainte, blotties l'une contre l'autre.

Astrid sentait le tremblement de sa mère. Elle-même n'était guère plus rassurée. Que se passait-il entre les deux hommes? L'oncle Paul, pressé d'aller aux renseignements, se dérobait.

Dans son effroi, sa sœur oubliait de le charger de cette nouvelle mésaventure. Il avait évidemment été abusé par de faux renseignements et avait mal choisi un complice qu'on lui avait juré être « régulier ».

Les minutes passaient, ponctuées par le balancement cuivré de la pendule ancienne. Astrid ne pouvait détacher son regard de cet inexorable mouvement qui rythmait le temps, ne tenant aucun compte des passions humaines. Combien elle aurait voulu en hâter le cours.

Soudain, la porte s'ouvrit. Un visage marbré de sang, aux lèvres meurtries. Fendue, l'arcade sourcilieuse présentait une plaie profonde d'où jaillissait un filet rouge. Un menton tuméfié.

— Mission accomplie, dit la voix enjouée de Patrice. Regardez par la fenêtre. Vous y constaterez la déroute de l'ennemi. Croyez-moi, il ne reviendra plus.

Dévalant le sentier, l'homme disparaissait peu à peu, happé par la nuit. Le brouillard tomberait sur lui, estomperait ses pas. Jamais plus son image ne viendrait troubler les parages du château. Il s'effaçait, comme un mauvais souvenir, dans une brume glacée, les plis du ciel sombre se refermaient sur lui. Patrice souriait, d'un pauvre sourire maladroît de sa bouche enflée. Il ressentait enfin la souffrance. Elle venait à l'assaut, avec mille lances à la pointe rouge. Des lueurs passaient devant ses yeux.

Malgré son courage, il se sentait défaillir. Finalement, il avait été vainqueur. Mais,

comme à la guerre, il ne valait guère mieux que le vaincu. Les deux combattants étaient à peu près dans le même état.

Il tituba, se raccrocha à une tenture. Il voyait, très loin, le visage clair d'Astrid.

Il voulut faire un pas vers elle, un étourdissement l'arrêta. Alors, il sentit une main douce se glisser sous son bras, guider sa marche. Une voix changée murmura son nom, tout contre son oreille:

— Venez, Patrice, je vais vous soigner.

La douleur s'apaisait, sous l'adroît va-et-vient des mains légères comme des ailes. Après la brûlure de l'alcool, un engourdissement bienfaisant. La souffrance fuyait, vaincue, elle aussi, comme l'homme tout à l'heure.

Patrice ouvrit les yeux, aperçut l'ombre pâle et douce des gestes précautionneux autour de son visage, résista à l'envie qu'il avait de saisir ces doigts fins et d'y appuyer ses lèvres. Seule, la pensée que ses lèvres étaient affreuses, tuméfiées, l'en empêcha. Cela aurait été une profanation. Il soupira, risqua un œil vers un panneau de glace qui stagnait comme une eau morte, en larges plaques moirées, dans un cadre doré.

— Je ne suis pas très joli à voir, Astrid. Vous auriez mieux fait de m'abandonner à des soins mercenaires.

— C'est tout ce que vous trouvez à me dire comme remerciement?

La voix avait perdu son orgueilleux défi. Elle semblait sourire, en même temps que le regard et la bouche d'Astrid. Une main inconnue avait dû approcher la flamme de la lame d'opalin. Une lueur encore filtrait de l'âme d'Astrid.

« Que ne reste-t-elle toujours ainsi? » songea le jeune homme.

Elle était vulnérable, en cet instant. Il aurait pu lui asséner n'importe quel coup, elle était sortie de sa citadelle, sans aucune défense. Et c'était si nouveau, cette faiblesse dévoilée, qu'il en ressentit un trou-

ble profond. Heureusement, le miroir lui rappela l'aspect de son visage.

— Je ne vous fais pas trop mal?

— Beaucoup de bien, au contraire. Où avez-vous pêché ces talents d'infirmière?

— Avec les animaux. J'ai souvent soigné des écureuils blessés. Rafale aussi. Je ne permets à personne d'y toucher.

— Je suis un drôle d'animal, moi. Enfin, merci de la comparaison.

Elle se mit à rire, avec une sonorité étouffée, qui éveillait des étincelles bleues dans son regard.

— Je vous demande pardon de vous avoir comparé à un animal.

— Pas du tout. Je suis très flatté que vous me mettiez au même rang que Rafale, dit-il doucement. Ne lui témoignez-vous pas une grande affection?

Elle détourna la tête, continua à tamponner distraitement le pourtour de l'œil, enflé et strié de rouge.

— Etait-il si nécessaire de vous battre? interrogea-t-elle d'un ton léger, pour cacher son émoi.

— Absolument! affirma-t-il. D'ailleurs, cela m'a soulagé. Je ne peux supporter la vue d'une canaille de cette espèce.

Elle appuya le pansement sur la blessure de la tempe.

— Si je vous fais mal, vous le dites.

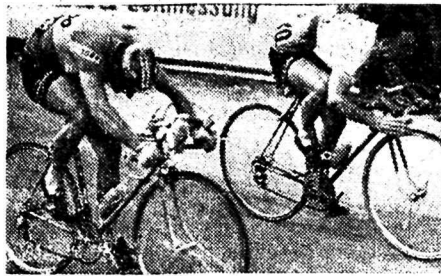
— Je hurle, entendez-vous.

C'était délicieux, cette sensation. La légère souffrance de ces soins. La main d'Astrid sur son visage. Il sentait le parfum de sa peau, qui gardait les suaves effluves de la forêt et des arbres. La tentation le prit. Elle était trop forte. Il saisit la main voltigeante d'Astrid, l'emprisonna dans la sienne, la porta doucement à ses lèvres. Le baiser qu'il appuya lui causa une douleur cuisante. Il l'ignora.

Ses lèvres auraient voulu remonter le long de l'épaule de marbre, se nicher dans le cou soyeux, à l'endroit sensible où jaillissait l'or pâle des cheveux, sur la nuque.

(Suite en page 3)

SPORTS



SPORTS

L'INAUGURATION DU STADE DE WISSIGEN DU F. C. SION

Sion réserves - Martigny 1-3 (mi-temps 0-1)

Stade de Tourbillon, pelouse parfaite, temps beau, frais. Arbitre: M. Salzgeber, de Rarogne, bon.
Sion: Lipawski, Bagnoud, Delaloye, Boillat, Fournier, Trincherio, Gasser, Arlettaz, Zingaro, Frochoux, Jost.
Martigny: Grand R., Putallaz, Bruttin, Cotture, Morel, Toffol, Largey, Polli, Antonelli, Grand M., Moret.
En deuxième mi-temps, Béchon et Brander entrent à la place d'Antonelli et Morel. Sion remplace Fournier par Weilen.

Les spectateurs accourus en bon nombre dès 14 h. 30 déjà ne trouvèrent certes pas l'attente trop longue car le team de Martigny et les réserves séduisantes ont confectionné un football de bonne facture. Au sein de l'équipe octodurienne la cohésion et la liaison entre anciens et nouveaux commencent à se faire, certains joueurs ont changé de place et le cas d'un Putallaz, arrière central, est pour beaucoup une révélation, tout comme Morel qui, lui, évolue à gauche. Au sein d'une équipe pratiquant un jeu moderne, le rôle d'arrière central à une grande valeur car il s'agit d'être rapide et savoir monter à l'attaque pour y semer le



Le nouveau stade de Wissigen a vraiment fière allure, alors même que la première étape seulement de sa construction a été inaugurée dimanche. De l'avis des experts, la pelouse est excellente. Quant aux installations, elles sont vastes et spacieuses et la circulation du public, comme l'organisation du trafic automobile et du parking, ont été l'objet d'une étude poussée qui donne pleine satisfaction. - Nous souhaitons que le FC Sion, sur son nouveau stade, se sentira des ailes et nous vaudra les plus fortes et les plus saines émotions sportives par son bon comportement dans l'élite du football suisse.



De la terre de Wembley à Wissigen

C'est le célèbre gardien de buts du club londonien de Chelsea, Peter Bonetti (notre photo) qui a apporté directement de la capitale anglaise, par hélicoptère, un rectangle de gazon du fameux terrain de Wembley où s'est disputée, entre autres, la finale de la Coupe du monde.

désarroi au sein de la défense adverse. Ce rôle-là Putallaz, ancien ailier, le joue à merveille avec ses montées à la Fachetti!

La défense, sous la régie du très bon gardien Grand R. est bonne et donne confiance. Au milieu du terrain Largey et Toffol couvrent un terrain énorme et alimentent très bien la ligne offensive où brillent surtout les ailiers. R. Polli a prouvé à Sion qu'il sait être dangereux, il lutte pour la balle com-

me jamais on ne l'avait vu faire, se trouvant toujours au point nommé pour conclure et il réalisa deux buts, le 1er à la 44e minute après un très bon travail préparatoire de l'autre ailier Moret, et le second à la 56e minute avec la collaboration de Largey. Le troisième fut l'œuvre de M. Grand après une très belle entente avec Moret à nouveau. Quant aux Sédunois, ils sauvèrent l'honneur à la 68e minute par le petit Zingaro, vif argent et opportuniste en diable. D'ailleurs, à l'issue de la rencontre, l'entraîneur Gheri ne cachait pas sa satisfaction, quoique tout ne soit pas encore parfait. Espérons qu'au cours du championnat qui va débuter bientôt, que Martigny tienne toutes les promesses qu'il nous laisse entrevoir en ce début de saison.

Sion - Zurich 2 - 4

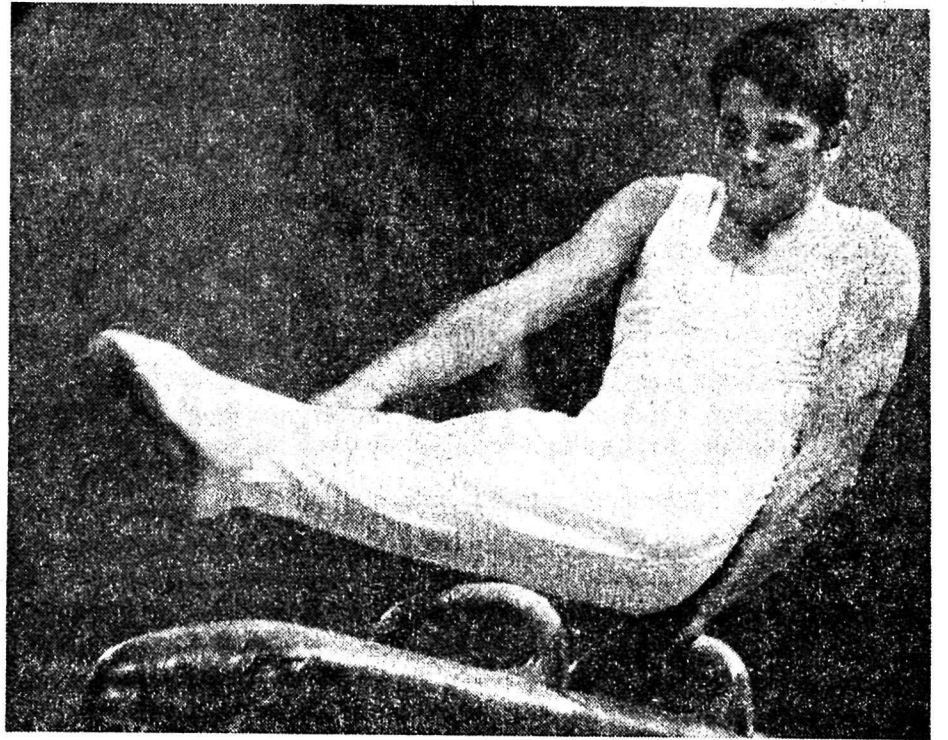
Puis ce fut le grand choc Sion-Zurich, mais auparavant le FC Sion présentait toutes ses équipes aux spectateurs avant le clou de la manifestation, l'arrivée par hélicoptère de Peter Bonetti, gardien de Chelsea, accompa-

gné par M. Edgar Bonvin, un hôtelier suisse de Londres, Peter Bonetti portait un rectangle de gazon du fameux stade londonien de Wembley ainsi qu'un ballon offert par Chelsea, ce fut beau et très émouvant.

Le match Sion-Zurich tint toutes ses promesses et Sion avec son joueur allemand Hermann inquiéta à plusieurs reprises l'arrière défense zurichoise, se payant même le luxe d'ouvrir la marque par Elsig. Par la suite, Zurich, sous la régie de Neumann, un tout grand joueur, prit logiquement le dessus et par Kunzli deux fois, Martinelli et Neumann, battit à quatre reprises le gardien Kunzi. Sion réduisit l'écart par Bruttin.

Zurich est une très belle équipe et porte dignement le titre de champion suisse, à Sion, Khun ne jouait pas, par contre on vit avec plaisir évoluer notre Valaisan René Quentin qui, après une durée d'acclimatation normale avec ses nouveaux camarades, sera un précieux renfort pour les Zurichois auxquels il sera très difficile de ravir le titre de champion suisse qui est le leur actuellement. L.

La sélection olympique en gymnastique



Avec un total de 113,35 points, Meinrad Berchtold s'est imposé comme vainqueur des épreuves de sélection pour les Jeux olympiques de Mexico. Le second est Hans Ettlin avec 112,85 points. - La « bande à Gunthardt » comme on désigne familièrement l'équipe que l'entraîneur fédéral couve de ses soins, est bien partie pour redorer le blason de la gymnastique suisse. - Notre cliché montre Berchtold au cheval-arçons.

Celui qu'on n'attendait plus

29
Feuilleton du Confédéré
HÉLÈNE SIMART

Roman plus

— Astrid...
Elle tentait de lui faire lâcher prise, mais doucement, pour ne pas le meurtrir davantage. Sans colère
— Pourquoi ce geste, Patrice? Mon dévouement est tout naturel. N'est-ce pas pour nous défendre, ce soir, que vous vous êtes mis dans cet état? L'infirmière en moi s'est réveillée.
— Ce n'est pas à l'infirmière que ce geste est destiné.
— Ne bougez pas, je risque de vous faire mal.
— Astrid, pourquoi cette guerre entre nous? Pourquoi me considérez-vous comme un ennemi?
Elle reprit son air lointain. Il regardait fonder sa douceur, il avait l'impression qu'elle fuyait, pour se retrancher dans une région inaccessible où rien ne pouvait l'atteindre.
La main devenait froide et ce froid se communiquait à ses lèvres, à tout son être. Elle devenait de neige. La lampe s'était éteinte.
— Il faut que nous nous expliquions une bonne fois, continua-t-il en essayant de retenir les doigts prisonniers. Pourquoi me fuyez-vous avec horreur? Pourquoi me manifestez-vous une telle animosité, alors que vous étiez prête à accepter l'époux imposé par votre mère?

— Vous me l'avez déjà demandé et j'y ai répondu.
— Vous ne m'avez rien répondu du tout. Une raison vague, sans motif précis. Avez-vous accepté ce mariage, oui ou non, A ce moment-là, vous ignoriez les intentions de votre mère. Le départ de votre mari a été certainement un soulagement pour vous, mais vous ne le saviez pas quand vous avez dit « oui ». Supposez qu'il soit resté?
« Imaginez un instant que ce soit moi. Quelle différence? Un nom... C'est un simple nom que vous avez épousé.
Il s'animait, reprit par une douleur physique qui se confondait avec la tendresse inutile qu'il sentait s'épanouir en lui au contact d'Astrid.
— Ce n'est pas la même chose.
Elle avait réussi à dégager sa main, enveloppait une bande de gaze avec des mouvements pleins d'une lenteur étudiée.
— Bien sûr, dit-il avec une involontaire ironie. Mon remplaçant était un escroc. Ce n'est pas du tout pareil. Vous avez des préférences bizarres.
Elle releva brusquement la tête, une flamme aux joues. Il retrouva l'insoumission du visage un instant bouleversé.
— Et vous, qu'êtes-vous donc, Patrice Sainval, vous avez profité du désarroi d'une famille pour vous imposer contre sa volonté?
— Pardou, c'est cette famille elle-même qui m'avait inventé. Je n'ai fait que consolider des mensonges, rendre la forme au rêve.
« Oubliez-vous que je suis héritier, comme vous?
— Alors, que ne vous êtes-vous pas contenté de votre dû? Nous vous l'avons offert cette part. Vous avez voulu tout posséder. Et vous êtes resté pour profiter de tous les avantages de cette fortune. Et vous avez fait peser sur nous la même menace que cet homme, tout à l'heure: le chantage.
Il se redressa, livide, sous l'injure.

— Je vais vous dire l'unique raison qui m'a fait rester: vous donner une leçon. Oui, punir votre orgueil qui vous poussait à tout sacrifier pour garder cet argent. J'ai voulu secouer un peu cette poussière d'ennui qui vous enlisait. Je n'aime pas l'abandon des choses, ni celui des âmes.
L'unique raison, disait-il. Il y en avait une autre. Mais, celle-là, il ne voulait pas l'avouer: attirer vers la vie cette princesse lointaine, comme il avait désiré le vieux comte avant de mourir. L'éveiller de son rêve immobile.
— Je ne vous reconnais pas le droit de me donner une leçon. Il faut être parfait pour cela et vous en êtes loin. Votre conduite est dictée par un lâche sentiment de cupidité.
Ils étaient de nouveau dressés l'un contre l'autre. La jeune fille était parcourue d'un long frisson de colère. Patrice passa sur son visage une main fiévreuse, comme le dormeur qui s'éveille d'un songe.
— Vous regretterez un jour vos paroles, Astrid de Wissenberg!
— Jamais! Car je ne pourrais jamais oublier votre conduite. Vous avez terrorisé ma mère.
— C'est pour cela qu'elle est venue me me demander secours contre cet individu, tout à l'heure?
Sa colère était passée. Une grande tristesse lui succédait. Il subissait les premières atteintes du découragement.
« Que fais-je ici? pensa-t-il. Elle m'en voudra toujours. Tout est inutile. »
— Votre blessure s'est rouverte, dit-elle d'une voix changée.
Elle s'était arrêtée, dans sa colère, en voyant un mince ruban rouge glisser sous l'épaisseur du bandage.
Il haussa les épaules.
— Laissez donc ma blessure tranquille! Que vous importe? Je me demande quelle mouche vous a piquée, tout à l'heure, pour être si gentille avec moi, malgré l'excel-

lente opinion que vous avez de ma personne.
— Je ne sais pas, fit-elle très bas, avec un accent douloureux qui aurait dû le bouleverser.
Mais il était trop démoralisé pour saisir cette nuance. Une mauvaise humeur inhabituelle s'empara de lui.
— Vous auriez mérité que je lui laisse la place, au lieu de le chasser d'ici pour toujours! dit-il sombrement.
A sa grande surprise, la jeune fille ne répliqua pas. L'écran laiteux des paupières cachait l'expression du regard.
— Tenez-vous tranquille, il faut que je refasse votre pansement.
Il obéit d'un air rogue, résistant à l'attirance des mains qui s'affairaient à nouveau autour de son front, s'attardant un peu plus qu'il n'était nécessaire, peut-être.
Au loin, Perceval aboyait d'une façon presque joyeuse, célébrant à sa manière la défaite du mauvais ange. Dans le salon, la comtesse Hortense s'entretenait avec son frère des événements mouvementés de la soirée. La nuit drapait son manteau sombre sur les rocaïlles du château. Bientôt la forteresse fermerait les paupières, les fentes d'or de son regard s'éteindraient.
Patrice regagnerait la partie du château qu'il s'était réservée. Et, tard dans la nuit, sans pouvoir trouver le sommeil, il remuerait d'étranges rêves. Des phantasmes naîtraient dans son imagination enfiévrée. Il ignorerait qu'Astrid, de son côté, garderait les yeux ouverts dans l'ombre et, dressée sur son lit, l'oreille tendue, croirait entendre passer dans la forêt, au train d'enfer de son cheval sombre, le Chasseur maudit à la poursuite d'une victime.
— Etait-ce vrai qu'autrefois de farouches amazones intrépides et sauvages descendantes des Wissenberg, changeaient leur époux en cerf pour ne pas subir ses baisers?

(A suivre)

†

Madame Alfred DELALOYE-GENETTI, à Ardon ;
Monsieur et Madame Richard DELALOYE-PROBST, à Ardon ;
Madame et Monsieur Alain VOGEL-DELALOYE et leurs enfants Pascal et Ariane, à la Tour-de-Peilz ;
Monsieur et Madame Charles-Henri DELALOYE-TOURATIER, à Ardon ;
Monsieur Fredy-Jean DELALOYE, à Ardon ;
Madame et Monsieur Marcel CARRUPT-DELALOYE, à Ardon ;
Madame Henriette FLUCK-DELALOYE et ses enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Roger DELALOYE-DESSIMOZ et leurs enfants, à Ardon ;
Madame et Monsieur René MEICHTRY-DELALOYE, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur René GAILLARD-DELALOYE et leurs enfants, à Ardon ;
Madame Armand GENETTI et son fils Armand, à Sion ;
Madame Germaine GENETTI et ses enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur Jean GHIGGI-GENETTI et leurs enfants, à Ardon ;
Monsieur et Madame Joseph GENETTI-VERGÈRES et leurs enfants, à Ardon ;
Mademoiselle Hélène GENETTI, à Genève ;
Monsieur et Madame Martial GAILLARD et leurs enfants, à Sion ;
ains que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Alfred DELALOYE-GENETTI

Directeur technique de la Fonderie d'Ardon S. A.

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 11 août 1968, dans sa 64ème année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le mardi 13 août 1968, à 10 h. 30.

Départ du domicile mortuaire : 10 heures ¼.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

LES CONTEMPORAINS DE LA CLASSE 1941 D'ARDON

ont le profond regret de faire part du décès du père de leur cher ami Charles-Henri

Monsieur

Alfred DELALOYE-GENETTI

Directeur de la Fonderie d'Ardon S. A.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

†

LA CLASSE DE 1905

a le profond regret de faire part du décès de leur cher contemporain

Monsieur

Alfred DELALOYE-GENETTI

Directeur de la Fonderie d'Ardon S. A.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

†

La FANFARE « HELVETIA » D'ARDON

a le pénible regret de faire part du décès de son membre actif

Monsieur

Alfred DELALOYE-GENETTI

Directeur de la Fonderie d'Ardon S. A. et frère de son dévoué membre Roger

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

†

LE PARTI RADICAL DÉMOCRATIQUE D'ARDON

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre du comité

Monsieur

Alfred DELALOYE-GENETTI

Directeur de la Fonderie d'Ardon S. A.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

DISTRICT DE CONTHEY

ARDON

† Alfred Delaloye-Genetti

A l'aube de cette matinée du dimanche 11 août, alors qu'elle s'annonçait belle et radieuse, invitant tout le monde à s'éparpiller dans la nature ensoleillée, une triste nouvelle se répandait comme une trainée de poudre dans toute la vallée du Rhône.



Alfred Delaloye, directeur de la Fonderie d'Ardon S.A., Fredo pour ses amis intimes, venait de s'éteindre brusquement, victime d'un infarctus, alors qu'il passait ses vacances avec sa famille sur le plateau de Vercorin.

Destin cruel qui veut qu'au moment où il allait prendre sa retraite et jouir d'un repos bien mérité, la grande Fauchaise est venue frapper à sa porte.

Certes une alerte assez sérieuse, survenue il y a une année à peine, lui recommandait de se ménager, mais rien ne laissait entrevoir un dénouement aussi rapide.

Il était né en 1905. Dès son jeune âge il avait appris de ses parents le travail et la persévérance. Son école primaire terminée il entra en apprentissage à l'entreprise familiale comme fondeur dès le mois d'août 1920 jusqu'en 1924 où il partit en France pour se perfec-

tionner. Il fit successivement des stages à Annemasse, Bar-sur-Aube, Troyes et Paris pour revenir ensuite au pays fort d'un important bagage professionnel.

En 1938 il se vit confier la direction technique de l'entreprise, à laquelle il sut, grâce à ses capacités, imprimer un nouvel essor.

A la mort de son père en 1953 il fut nommé administrateur de la société.

Tous ceux qui l'ont connu ou servi sous ses ordres se plaisent à reconnaître en lui cet homme d'honneur, franc, loyal et travailleur qui sous une nature impulsive cachait une grande noblesse de cœur.

Il s'était uni en 1934 à Mlle Genetti qui lui a donné 4 enfants dont 3 fils et une fille, auxquels il était profondément attaché.

Musicien dans l'âme il fit partie de l'Helvétia pendant 46 ans et était encore actuellement membre actif, de même que président de la Société des pêcheurs du district de Conthey pendant de longues années.

Avec Alfred Delaloye disparaît une figure très attachante, non empreinte d'égoïsme mais respectueux des convictions de chacun.

Cet excellent citoyen, cet homme de bien, s'en est allé après avoir remarquablement accompli sa mission ici-bas.

A sa femme éplorée, à toute sa famille va l'expression de nos condoléances émues.

P. D.
N.B. — L'ensevelissement de M. Delaloye a lieu mardi 13 août à 10 h. 30.

La mort d'un ami

Fredo, lorsque nous discutons avec lui ces temps derniers encore nous apparaissait comme nous l'avions toujours connu : plein de vie, spirituel, maniant la boutade avec finesse, évoquant au futur les heures de joie à partager avec ses amis de la fanfare et ces autres, trop rares hélas, avec ses « compagnons du bord de l'eau » dont nous fumes, ces incorrigibles pêcheurs toujours en train de bâtir des projets mais ne trouvant jamais le temps de les réaliser...

Et voici que l'annonce de sa mort nous atteint brutalement, comme une balle perdue, comme l'un de ces coups que le destin aveugle se plaît à asséner au hasard et qui frappe un ami, mais surtout une épouse, des enfants, toute

†

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDERIE D'ARDON S. A., a le profond regret de faire part de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

Monsieur

Alfred DELALOYE-GENETTI

son très cher membre,
décédé subitement le 11 août 1968

Nous conserverons de ce collaborateur dévoué et ami notre meilleur souvenir.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

†

LA DIRECTION DE LA FONDERIE D'ARDON S. A.,

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Alfred DELALOYE-GENETTI

son très cher collaborateur, depuis plus de 40 ans au service de l'entreprise.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

†

LE PERSONNEL DE LA FONDERIE D'ARDON S. A.,

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Alfred DELALOYE-GENETTI

leur estimé chef et patron

une famille atterrée par cette brutalité, désemparée devant le vide de la plus cruelle des disparitions.

Fredo, lorsque nous chassions l'arc en ciel dans la Haute Lizerne ou lorsque nous explorions les « trous » du Sion-Riddes, n'avait pas besoin de phrases pour comprendre ou se faire comprendre. C'est ça, l'amitié. Celle qui se passe de mots pour s'exprimer, celle qui réside dans cette communication secrète des sentiments et des joies que l'on partage.

Nous ne voulons pas trahir cette amitié, à l'heure où lui s'en est allé et où nous restons, nous ses amis, attachés à son inoubliable souvenir. Nous ne dirons donc qu'au revoir, comme on se le disait au terme d'une partie de pêche. Fredo comprendra que la douleur, comme ces joies d'autrefois, n'a pas de langage.

Au revoir, Fredo, au revoir.

Et que ton épouse, tes enfants, ta famille, toute ta parenté trouvent dans ce geste de la main que nous t'adressons toute la douloureuse émotion de notre cœur, l'immense peine qu'un destin aveugle nous cause et toute la compassion que nous voudrions pouvoir offrir à tes proches.

Au revoir, Fredo. Gérald Rudaz

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Mardi 13 août

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 7 45 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Informations - 9 05 Pas mal et vous - 10 00 - 11 00 12 00 Informations - 11 05 Spécial-vacances - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Informations. 14 05 Sur vos deux oreilles - 14 30 Le monde chez vous - 15 00 Informations. 15 05 Concert chez soi - 16 00 Informations - 16 05 Le rendez-vous de 16 heures - 17 00 Informations - 17 05 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 05 Le micro dans la vie - 18 45 Sports. 18 55 Roulez sur l'or - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Signes particuliers. 20 00 Magazine 68 - 20 20 Intermède musical - 20 30 Pièce en 5 tableaux : Le serviteur absolu, de Louis Gaultis. 22 30 Informations - 22 35 Du monde entier. 23 00 Prélude à la nuit - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Mercredi 14 août

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 7 45 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Informations - 9 05 En votre compagnie - 10 00 11 00 12 00 Informations - 11 05 Spécial-vacances - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Informations. 14 05 Réalités - 14 30 La terre est ronde. 15 00 Informations - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Informations - 16 05 Le rendez-vous de 16 heures - 17 00 Informations - 17 05 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 05 Le micro dans la vie - 18 45 Sports - 18 55 Roulez sur l'or - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 La situation nationale - 19 35 Signes particuliers - 20 00 Semaines internationales - 22 00 Jeux et devinettes. 22 30 Informations - 22 35 La semaine littéraire - 23 00 Harmonies du soir - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Télévision

Mardi

18 40 Bulletin de nouvelles - 18 45 TV-spot - 18 50 Sur l'antenne - 19 15 TV-spot - 19 20 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 30 Film : Cécilia, médecin de campagne - 19 55 TV-spot. 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Film : Le fantôme de Néron - 21 10 Cinéma roumain - 22 00 Festival du MIDEM de Cannes - 22 40 Téléjournal. 22 50 Soir-information.

Mercredi

17 30 Vacances-jeunesse - 18 40 Bulletin de nouvelles - 18 45 TV-spot - 18 50 Tour les trains du monde - 19 15 TV-spot - 19 20 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 25 Film : Cécilia, médecin de campagne - 19 55 TV-spot. 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Le carrefour - 20 35 Visages et images. 21 05 Jeux sans frontières - 22 20 Sport. 22 40 Téléjournal.

Cinéma

Cinéma CORSO - Martigny

Lundi 12 et mardi 13 - Le plus captivant, le plus angoissant des films d'espionnage : LE SECRET DU RAPPORT QUILLER. - Mercredi 14 et jeudi 15 - Un nouveau film d'action et d'émotions fortes avec l'invincible redresseur de torts au masque noir : L'OMBRE DE ZORRO.

Cours des billets

Franc français	76,—	81,—
Livre sterling	10,15	10,35
Mark allemand	106,—	108,50
Franc belge	8,30	8,55
Dollar	4,27½	4,31½
Lire italienne	68,—	70 ½
Pesetas	6,—	6,30

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.

INSTITUT DE COMMERCE

Rentrée : lundi 9 septembre

Cours commerciaux complets de 6 et 9 mois
Cours de secrétariat — Cours de secrétaire médicale
Cours préparatoire aux examens d'apprentissage
Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF
Enseignement individuel donné par des professeurs spécialisés avec grades universitaires

Les élèves sont suivis psychologiquement

Diplômes : de commerce, de secrétaire de sténodactylographe, de langues

Demandez le programme d'études à la direction
Dr Alexandre Théier, professeur diplômé

SION

Fondé en 1941

Téléphone (027) 2 23 84

Nouvelle adresse : 9, rue des Amandiers



Corbillards-automobiles
Cercueils
Couronnes
Transports internationaux Incinération

Pompes funèbres

MARC CHAPPOT - MARTIGNY

Téléphones (026) 2 24 13 et 2 26 86
P 607 S

Une affaire

- 1 divan-lit, 90x190 cm.
 - 1 protège-matelas
 - 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans)
 - 1 duvet léger et chaud
 - 1 oreiller
 - 1 couverture de laine
 - 2 draps coton extra (les 8 pièces Fr. 235,-)
- G. Kurth,
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19-
P 1673 L

A LOUER à la Délèze pour le 1er octobre

petit appartement

tout confort - chambre, bain, cuisine, loggia et galetas.
S'adresser au tél. (026) 2 11 67.



BIENTÔT
tous les automobilistes valaisans



OCCASIONS

de 1000 fr. à 12000 fr. dans notre GRAND HALL Exposition

Livrées prêtes à l'expédition



Renovées et garanties

Crédit facile - Grand choix

- 1 VW 1600 TL 1966
- 1 Citroën Ami 6 1963
- 1 Fiat 1500 1965
- 2 12 M TS 1965-1966
- 3 17 M 1961-1963-1964
- 1 Opel Record 1700 1966
- 1 Opel 1200 1961
- 1 Opel Rekord Olymatt 1964
- 1 NSU-Prinz, état de neuf 1966
- 4 VW 1200 - 1300 1962-1965-1966
- 1 20 M TS 1966
- 2 2 CV 1961
- 2 Cortina 1200 + GT 1964-1965
- 1 BMW, parfait état 1965

Utilitaires :

- 1 Station Wagon Cortina 1967
- 1 Estafette Renault 1965
- 2 Combi 17 M 1965-1967
- 1 Combi Vauxhall 1965
- 1 bus VW 1961

GARAGE VALAISAN

Kaspar Frères

SION Tel (027) 2 12 71 / 72

Vente exclusive :

SION :

- Roger Valmaggia Téléphone (027) 2 40 30
- J. L. Bonvin Tél. (027) 8 11 42

MARTIGNY :

- M. Carron Tél. (026) 2 32 45
 - Tresoldi Attilio Téléphone (027) 2 12 71 - 72
- P 377 S

Exigez „Le Confédéré“

dans les établissements publics que vous fréquentez !

CINEMAS

★ Martigny - Etoile ★

Festival d'été.
Lundi et mardi, à 20 h. et 22 h. (18 ans révolus) - 1ère vision du film de Peter Brook :

MARAT-SADE

Un inoubliable expérience dramatique.

★ Martigny - Corso ★

Lundi 12 et mardi 13 - (16 ans révolus) - Alec Guinness et Senta Berger dans :

LE SECRET DU RAPPORT QUILLER

Toute la vérité sur l'espionnage.

VOYAGES METRAL

Jeudi 15 août - course organisée à

INTERLAKEN

aller par le col des Mosses, retour par Berne. - Départ à 7 heures de Martigny, place Centrale. Fr. 35,- par personne, dîner compris.

Renseignements et inscriptions : Martigny-Excursions - Téléphone 2 20 71, Office du Tourisme, Martigny, tél. 2 10 18.

A VENDRE, à Sion, entrée de ville, sur artère principale, magnifique

terrain à bâtir

Environ 3.000 m2.

S'adresser par écrit sous/chiffre PC 900.009, à Publicitas, 1951 Sion. P 371 S

Voitures d'occasion à vendre

UNE JEEP transformée agricole très bon état

UNE voiture SIMCA 1000 1965

UNE voiture VW, avec saxomat 1963

UNE voiture SIMCA 1000 Coupé 1965

Véhicules vendus expertisés.

LUCIEN TORRENT - 3941 Grône
Tél. (027) 4 21 22. AS 639 S

Publicité et commerce de détail

Le détaillant a-t-il besoin de publicité? Poser la question, c'est y répondre. Dans notre économie moderne, la publicité est, pour le détaillant, une nécessité vitale, constante. Publicité, certes, mais comment concilier petit budget et grands besoins? Comment garder ses bons clients et en gagner de nouveaux?

Dans l'espèce humaine, les bricoleurs occupent une place bien à part. Il y a le bricoleur de génie, capable de vous mettre Paris en bouteille, l'amateur pur qui démonte tout et ne remonte rien, l'improvisateur-



fantaisiste, ce détaillant en voie de disparition qui, tel le Petit Larousse, sème sa publicité à tout vent. Un papillon dans les boîtes à lettres, une «réclame» au cinéma du coin, le tout entrecoupé de profonds silences, suivis de maigres résultats et couronnés de grasses factures. Qui dispose d'un petit budget a tout à gagner à se concentrer dans son journal local. Avec de bonnes annonces, bien rédigées et offrant des avantages précis, réels. Aisément reconnaissables et, surtout, régulières. La continuité est un gage certain de succès. Publicité, mais publicité jusqu'au bout. Jusque dans la vitrine, à l'étalage, au comptoir. Sans oublier le bonjour du patron et le sourire de la caissière. Le détaillant sait, généralement, pourquoi ses clients lui sont fidèles. Beaucoup plus rarement pourquoi ils le quittent. Une enquête faite dans des magasins d'alimentation a démontré que les femmes apprécient tout particulièrement les avantages

suivants: proximité du domicile, bon service au client, prix avantageux, propreté, produits frais et de première qualité, timbres d'escompte. Par contre, un personnel peu empressé, négligent, une trop longue attente à la caisse, l'abus des termes «emballage géant» ou «sensational» sont autant de raisons qui incitent la ménagère à se servir ailleurs. Même à notre époque de «self-service» et d'automation, le service à la clientèle reste un élément déterminant de la fidélité de l'acheteur. N'oublions cependant pas que le client veut préalablement être informé des avantages réels que le détaillant est en mesure de lui offrir. Par des annonces personnelles, vivantes, objectives et suivies dans son journal local, guide indispensable de la ménagère.



L'annonce, reflet vivant du marché

Mayens de Riddes - Cantine couverte (500 places)

BALS DE LA MI-ÉTÉ

ORCHESTRE ALEX'SON, LAUSANNE

Heures d'ouverture de la cantine :

Jeudi 15 août, dès 11 heures : Bal l'après-midi et en soirée ;

Samedi 17 août, dès 14 heures : Bal l'après-midi et en soirée ;

Dimanche 18 août, dès 11 heures : Bal l'après-midi.

Organisation : Société de Développement Riddes-La Tzoumaz.

P 66082 S

A vendre à Martigny

dans un immeuble de construction récente (5 ans), très bien situé, à 500 mètres du centre

1 appartement de 3 pièces Fr. 48000.-

1 appartement de 4 pièces Fr. 58000.-

sur le même palier.

Les appartements sont loués au prix de

Fr. 240.- + charges, les 3 pièces

Fr. 280.- + charges, les 4 pièces

mais peuvent être libérés selon entente.

Facilité de paiement.

S'adresser s/chiffre OFA 1022 à Orell Füssli Annonces SA 1951 SION. OFA 23

EXPERTISES DU VIGNOBLE ENDOMMAGÉ

Dès le 19 de ce mois, des experts de la Société Suisse d'Assurance contre la Grêle, procéderont à l'expertise des vignobles endommagés par suite de l'utilisation de certains herbicides. Les fabricants prient instamment tous les viticulteurs touchés d'apposer les étiquettes jaunes et blanches sur les parcelles endommagées. Les parcelles non marquées ne pourront faire l'objet d'estimation par les experts. Des étiquettes peuvent, au besoin, être obtenues auprès des revendeurs. Tous les viticulteurs qui n'ont pas encore signé et renvoyé le double de la lettre qui leur a été adressée par les fabricants, sont priés de le faire immédiatement pour faciliter l'établissement du dommage. P 9365 Q



L'annonce, reflet vivant du marché

vos annonces par Publicitas

Affaires étrangères

Les Basques espagnols sont à l'index

Les Basques espagnols de la province de Guipuzcoa se sont toujours insurgés contre le gouvernement de Madrid. C'est ainsi qu'au moment de la guerre carliste, en 1832, les Basques furent carlistes, car Don Carlos avait juré à Guernica de respecter les « fueros » ou libertés grecques. Cette guerre fut donc pour les Basques celle de l'indépendance et exalta chez eux le sens du patriotisme. Au début de ce siècle, un appel passionné fut fait en faveur d'une fédération des Euzkaldunak (C'est ainsi que les Basques sont désignés dans leur langue), pour la renaissance de la langue basque ou euzkara. C'est dans ce but que se fondèrent des sociétés, que s'ouvrirent des congrès, que se publièrent des almanachs, des revues, des journaux, effort qui s'amplifia au cours des années pour arriver à la belle éclosion que l'on constatait avant la guerre civile de 1936.

Le régime espagnol actuel fut toujours hostile à tout mouvement séparatiste mettant en valeur une langue autre que le castillan. Les Catalans ont eu particulièrement à souffrir de cette situation; les Galiciens à un moindre degré car ils ne représentent qu'une petite minorité. En revanche, les Basques sont d'autant plus irréductibles qu'ils sont différents des Castillans et des Catalans. Leur langue, comme leurs origines, demeure encore une énigme, malgré toutes les hypothèses qui ont été émises ces dernières années par des savants.

En fait, la langue basque est complètement isolée au sein des familles linguistiques. Serait-ce, comme le suppose Bosch-Gimpera, « un idiome pré-ibère qui aurait fait des emprunts à l'ibérien? Des travaux récents assez poussés permettent d'établir des concordances avec certaines langues chamito-sémitiques, ainsi qu'avec l'étrusque, les langues caucasiennes, voire avec le japonais et diverses langues américaines. On ne peut en dire davantage pour le moment. Ajoutons que la basque est une langue indo-européenne

et qui n'a à vrai dire subi aucune influence de l'espagnol et du français. On en a la preuve par les noms de nombre de 1 à 10 : bat, bia, hiru, laur, horz, sei, zazpi, zortzi, bederatz, hamar (il n'y a que sei, six, qui ait un caractère latin et indo-européen).

Cette langue, aux sonorités étranges, mais très harmonieuses ne fut pendant des millénaires qu'une langue parlée, mais, depuis le XVII^e siècle, le basque a évolué et est devenu une langue littéraire avec ses écrivains dont le premier fut, au XVII^e siècle, Bernard Dechepare. Nombreux sont les poètes qui ont utilisé et utilisent encore l'un des dialectes basques (guipuzcoan, labourdin ou souletin) pour écrire leur œuvre. On peut d'ailleurs constater que les Basques, qu'ils habitent le versant espagnol ou le territoire français, ont une parfaite cohésion. Il faut d'ailleurs savoir que les Basques français n'ont jamais été en butte aux attaques de la France, qui les a toujours laissés libres de pratiquer leur langue et leurs coutumes.

Si l'état d'urgence a été proclamé en pays basque espagnol pour une période de trois mois, c'est parce que le mouvement séparatiste ETA est responsable du meurtre d'un garde-civil et du chef de la brigade espagnole d'investigation politico-sociale pour la province de Guipuzcoa. Les mesures prises confèrent à la police des droits restreignant la liberté des individus... Est-ce la meilleure méthode?

André Chedel

Rédacteur responsable : Gérard Rudaz.

Comment bénéficier de l'amnistie fiscale?

Comme on le sait, le peuple suisse s'est prononcé à une forte majorité, lors de la votation du 18 février 1968, en faveur d'une amnistie fiscale générale. Celle-ci vise à donner au contribuable la possibilité de se mettre en règle avec le fisc sans avoir à payer ni rappels d'impôts, ni amendes. Nous avons donc demandé à M. G. Stucker, conseiller juridique du Crédit Suisse, spécialiste dans les questions fiscales, de préciser certains aspects de cette amnistie.

Est au bénéfice de l'amnistie fiscale tout contribuable qui, dans sa déclaration en vue de l'impôt de défense nationale 1969-1970 et dans la déclaration devant être remise en 1969 en vue des impôts cantonaux et communaux, indique de façon complète et précise ses revenus et sa fortune. Les gains de capital réalisés en 1967 et 1968 doivent être également déclarés dans les cantons où ils sont imposés. Quiconque ne déclare qu'une partie des revenus et de la fortune précédemment soustraits au fisc se verra infliger des rappels d'impôts et des amendes sur cette partie-là également, si l'on découvre le caractère incomplet de sa déclaration. Cet élément est d'autant plus important que l'exacitude de la déclaration d'amnistie de 1969 pourra être soumise à un contrôle par les offices fiscaux. Ces derniers ont le droit d'exiger la production de toutes pièces justificatives utiles quant à l'état de la fortune au 1^{er} janvier 1967 et à toutes les modifications intervenues ultérieurement. Le contribuable doit aussi s'attendre à ce qu'on lui demande des précisions sur la manière dont ont été acquis les gains en capital réalisés en 1967-1968.

« La Confédération, les cantons et

entendu des rappels d'impôts et des les communes ne peuvent plus revenir sur les impôts sur le revenu, la fortune, ainsi que sur les impôts successoraux et la taxe d'exemption du service militaire, si la taxation de ces derniers est devenue définitive à fin 1968. Dans le cas contraire, la déclaration d'amnistie peut être prise en considération pour la fixation des impôts. L'amende est cependant exclue et les cantons ont été invités à tout mettre en œuvre pour liquider, si possible jusqu'à fin 1968, les taxations en suspens. Les gains en capital, les droits de timbres et les impôts anticipés ne seront pas l'objet d'une taxation que s'ils étaient dus avant le 1^{er} janvier 1967. En cas d'échéance ultérieure, il peut y avoir rappel d'impôts, mais ici également à l'exclusion de toute sanction pénale. Les impôts sur les donations peuvent aussi être prélevés après coup, mais en dehors également de toute sanction pénale.

« L'amnistie est exclue en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires et de contributions à l'AVS-AI-APG. Les paiements en souffrance et les amendes sont donc intégralement exigibles dans ces cas. Il en est de même bien

pénalités fiscales faisant l'objet d'une procédure en cours. Les autorités fiscales peuvent d'ailleurs prendre en considération les indications contenues dans les déclarations remises en vue de l'amnistie pour fixer les rappels d'impôts. Une pénalité ne peut cependant être infligée que pour la part de la fortune dont les autorités connaissent la soustraction lors du dépôt de la déclaration d'amnistie.

« Enfin l'impôt anticipé sur les avoirs annoncés pour la première fois par la déclarations d'amnistie peut dans tous les cas être l'objet d'un rappel pour les revenus échus en 1968. En ce qui concerne les revenus échus en 1967, les réglementations diffèrent. Dans les cantons qui connaissent le système de la période bisannuelle de calcul et de taxation et où une déclaration d'impôt doit être remise au début de 1969, le droit au remboursement de l'impôt perçu sur les revenus échus en 1967 demeure entier. Par contre, dans le canton où les revenus de 1967 auraient déjà dû être déclarés en 1968 et où les taxations sont déjà entrées en vigueur, le contribuable n'a droit à la rétrocession de l'impôt anticipé que si la taxation correspondante est rectifiée. »

C. S.

DE LA BISE...

TOUT ARRIVE

Tout arrive à qui sait attendre. L'amitié qui se cueille au détour d'un chemin.

L'amitié, extrême et délicate, dit un poète, est souvent blessée du repli d'une rose...

A qui a souffert, le bonheur arrive aussi...

La douleur a fait le cœur plus compréhensif et l'âme s'est agrandie.

Comme une fleur, il est exultant de le respirer, ce bonheur...

Eh! oui... tout arrive.

Le bien du bien...

Le mal du mal...

Tout arrive.

Une ville interdite aux automobilistes

L'extension croissante du tourisme automobile et le bruit qui en résulte ont incité l'Administration communale de la ville de Grasse, dans les Alpes Maritimes, à construire une deuxième cité, dans laquelle toute circulation mécanique sera interdite.

VAUD

Débarcadère de la gare lacustre à Ouchy

L'aménagement d'Ouchy a été conçu par la ville de Lausanne selon un plan qui mettra en valeur tout ce secteur.

L'HISTORIAL SUISSE DE NYON

prix populaire d'entrée Fr. 1.— du jeudi 15 août au dimanche 18 août y compris.

Afin de permettre à chacun de visiter cette exposition

Ouvert de 10 h. à 22 h.

P 527 L

Fiancés!

... avant d'acheter

vos MEUBLES

visitez notre EXPOSITION

... c'est avec plaisir

que

nous vous conseillerons.

Installations d'Intérieurs

Widmann

ensemblier - décorateur

succ. de A. & G. Widmann

Sion

P 80 S

L'Etat ne saurait cependant participer financièrement à l'ensemble de cette réalisation qui profitera à la population et aux touristes, et qui est actuellement dévisée, par la ville de Lausanne, à 1.954.800. Dans ce montant sont en effet compris la création d'esplanades, la mise en valeur des quais et les équipements sportifs de petite batellerie. La participation cantonale sera limitée aux débarcadères de la gare lacustre. La construction de ces débarcadères revient à 833.796 francs. Le subside cantonal (75 %) est de 625.347 francs et la part de la commune de Lausanne (25 %) est de 208.449 fr.

A vendre, à Sierre, quartier résidentiel

VILLA

3 appartements
1-5 ch. cuisine, hall, salle de bains
1-4 ch. cuisine, hall, salle de bains
1-2 ch. cuisine, salle de bains
Garage et cave - jardin.
Prix : Fr. 375.000

Pour traiter, s'adresser à l'Agence Immobilière César Micheloud, 27, place du Midi - 1950 SION. — Tél. (027) 2 26 08 (à midi : 2 20 07). OFA 06.051.81/5L



L'annonce reflet vivant du marché



Joseph Pattaroni

vendeur

Martigny

Le plus grand choix du canton. La plus grande exposition de meubles à Martigny. Des meubles sur mesure. Des meubles Gertschen.

M. Pattaroni est un expert avisé. Il connaît les désirs de la clientèle. Chez Gertschen, vous trouverez des meubles pour tous les goûts. Pour le trousseau de mariage, pour le studio. Meubles pour les enfants, meubles pour la maîtresse de maison. Meubles pour hôtels et pensions.

Visitez la grande exposition de meubles Gertschen à Martigny. Et faites-vous conduire et conseiller par M. Pattaroni.

P 94 S

La semaine en Suisse

Lundi 5 août

● VALAIS — L'Union des producteurs valaisans (UPV) transmet à la direction d'un quotidien valaisan une pétition forte de 1340 signatures, protestant contre les textes publicitaires dont la teneur déprécie la production indigène.

Mardi 6 août

● VALAIS — Dans le but de favoriser les interventions en faveur des fruits typiquement valaisans et dont la production ne peut être adaptée aux possibilités du marché, le Conseil d'Etat valaisan décide de verser une somme de Fr. 200.000 à la caisse de compensation valaisanne.

Mercredi 7 août

● ZURICH — L'Institut international de la presse à Zurich adresse un télégramme à M. Couve de Murville, en protestant contre le licenciement massif de journalistes à l'ORTF.

● VALAIS — Les deux alpinistes italiens qui tentaient d'effectuer une « grande première » au Cervin, renoncent à leur exploit, en raison des conditions atmosphériques défavorables.

Jeudi 8 août

● GENEVE — Alerte à la bombe à Cointrin, où le chef d'escadre d'Air-Algérie reçoit un téléphone anonyme selon lequel un engin explosif a été déposé à bord d'un avion parti d'Alger et atterrissant à Genève. Les voyageurs sont rapidement évacués, mais après une fouille complète, aucune bombe n'est trouvée.

Vendredi 9 août

● FRIBOURG — A Vilerepos, un agriculteur de 28 ans tire plusieurs coups de fusil contre l'amant de sa femme et le blesse sérieusement.

● VAUD — Odieuse affaire de viol près de Rolle où une fillette de moins de dix ans est malmenée par un inconnu qui serait âgé de 25 à 30 ans et que la police recherche.

Samedi 10 août

● VALAIS — Inauguration à Sion du nouveau stade de Tourbillon. A cette occasion le club local recevra en cadeau de Londres un morceau de terre d'acrobate stade de Wembley et affrontera le FC Zurich.

Dimanche 11 août

● VAUD — Une touriste suisse de Renens, âgée de 45 ans, s'est tuée lors d'une collision en chaîne sur l'autoroute du soleil. Son fils a également été blessé.

● VALAIS — M. Luc Vuilleumier, âgé de 51 ans, éditeur à Neuchâtel, décède d'une crise cardiaque au cours d'une excursion dans le valton de Ferpècle, au-dessus des Haudères.



Fêtes de Genève

du 16 au 18 août 1968

Billets à prix réduits

dès Sierre	Fr. 24,—
Sion	23,—
Martigny	19,—

Validité : 2 jours

Excursions accompagnées

avec Flèche du rail

Tour du Lötschberg Fr. 38,—
chaque mardi jusqu'au 17 septembre 1968

Stresa, îles Borromées

dès Martigny	Fr. 31,—
chaque vendredi dès Martigny	Sion 28,—
chaque samedi dès Sion et Sierre	Sierre 25,—

Excursions non accompagnées

chaque jour

Chamonix

dès Sierre	Fr. 21,—
Sion	19,—

Zermatt

Sierre	21,—
Sion	23,—
Martigny	27,—

Montreux - Bouveret

Sierre	13,—
Sion	10,40

Tour du Haut-Lac

Martigny	16,—
----------	------

Saas-Fee

Martigny	20,—
----------	------

Circuit Léman - Mont-Blanc

Martigny	24,—
----------	------

Genève

Martigny	23,80
----------	-------

TRAINS CROISIÈRES

PRAGUE - BERLIN
Voyage accompagné du 14 au 22 septembre 1968.

ITALIE du 5 au 12 octobre 1968

Venise - Florence - Pérouse - Assise

Rome - Follonica - île d'Elbe.

Demandez nos programmes détaillés.

Renseignements gares de : Martigny, Sion et Sierre.



P 578 S